Rapport moral et d'activité

Congrès du 26 novembre 2013

Pourquoi un congrès extraordinaire, six mois avant l'échéance d'un congrès ordinaire ?

Deux raisons majeures : le changement de nom de France Télécom en Orange, qui annonce des modifications substantielles de notre groupe et la rupture avec la CFE-CGC. Ce sont les éléments majeurs qui nous obligeaient à modifier, dés maintenant, nos statuts. D'où la convocation de ce Congrès extraordinaire.

Ce rapport d'activité va nous ramener avant notre dernier congrès du 10 mai 2011, il y a maintenant un peu plus de cinq ans, en juin 2008, quand l'UNSA et la CFE-CGC ont décidé de faire cause commune dans l'UES de France Télécom - Orange.

Au moment de cette alliance, nos deux organisations, au niveau national, parlaient déjà de se rapprocher, voire de fusionner. Nous avions pris le parti de calquer notre évolution sur celles de la Confédération CFE-CGC et de l'Union UNSA. Le rapprochement au niveau national de nos deux Organisations Syndicales n'a finalement pas eu lieu. A France Télécom, nous avons concentré nos forces sur notre développement, développement que l'on **voyait et croyait commun**. Ce développement s'est fait dans une période particulièrement difficile, durant laquelle nous avons dû faire face à une crise sociale majeure et à un bouleversement économique et concurrentiel extrêmement préoccupant dans le secteur des télécommunications.

L'unité des organisations syndicales était à nos yeux, particulièrement importante. Même si la "crise sociale des suicides" de 2008/2009 dans notre groupe semble s'être « estompée », le feu couve toujours sous la braise car nous constatons toujours une sévère aggravation économique et concurrentielle du secteur des télécommunications, qui contribue à générer de mauvaises pratiques de management des personnels, tout cela, dans le cadre de la crise économique et financière nationale et mondiale.

Durant toute cette période de rapprochement, nos deux organisations sont toujours restées juridiquement et structurellement indépendantes, elles ont toujours eu chacune leurs propres instances de fonctionnement issues de leurs statuts respectifs, un bureau national pour l'UNSA et un conseil d'administration pour la CFE-CGC.

Afin de rester représentatifs dans l'UES FT-Orange, il avait été convenu, pour les premières élections IRP qui voyaient l'application de la loi du 20 aout 2008, en novembre 2011, de répartir les voix à 100 % pour la CFE-CGC FT-O afin de lui assurer un score supérieur à 10%. En effet, aux élections précédentes, en janvier 2009, la CFE-CGC/UNSA n'avait réalisé que 9,76%. En novembre 2011, nous avons fait ensemble 14,74%, ce score confirmant la dynamique créée par l'alliance de nos deux OS. Les moyens alloués par l'entreprise furent de fait entièrement attribués à la CFE-CGC.

En mars 2013, pour la première fois, il a été donné la liste des syndicats représentatifs au regard de la loi du 20 août 2008. La CFE-CGC conserve sa représentativité et l'UNSA n'acquis pas encore la sienne nationalement.

Aujourd'hui il est indispensable pour l'UNSA de gagner des voix dans le secteur privé afin d'être représentative en 2017.

Concernant notre alliance avec la CFE-CGC à France Télécom, deux choix étaient possibles, soit une répartition des voix des salariés de droit privé et des voix des fonctionnaires avec une répartition équitable des moyens acquis, soit toutes les voix des IRP pour la CFE-CGC et toutes les voix des fonctionnaires (CAP) pour l'UNSA, avec toujours une répartition équitable des moyens acquis ensemble notamment pour permettre à l'UNSA de se développer dans d'autres entreprises et ainsi d'aider l'UNSA à aller chercher sa représentativité nationale.

Nos deux organisations avaient opté pour ce deuxième choix, afin notamment de minimiser le risque, pour la CFE-CGC, de se retrouver sous le seuil des 10% qui assure la représentativité. Restait la question des moyens partagés, jamais réglé.

En mars 2012, le Président de la CFE-CGC avait péremptoirement exigé, au nom de la loi du 20 août 2008, une « convention de fonctionnement » entre nos deux OS. L'UNSA avait tout de suite dit « OUI», ceci ayant toujours été notre souhait, car cette démarche officialisait concrètement notre partenariat et reconnaissait notre apport, la fusion envisagée au départ étant impossible. Une négociation s'est ouverte, menée pendant huit mois par huit négociateurs : 4 CFE-CGC (Crozier, Lamotte, Seurin et Coinde) et 4 UNSA (Vars, Hallaert, Houpert et Médaillon).

La genèse d'une rupture

La négociation de cette fameuse « convention de fonctionnement » fut consternante.

Après de multiples péripéties, pour ne pas évoquer les fausses polémiques, les rendez-vous reportés, les exigences multipliées de la part du président de la CFE-CGC de "réunions techniques" (avocats, trésoriers nationaux, commissaires aux comptes…), nous sommes arrivés à rédiger un texte d'accord qui ne faisait qu'officialiser l'existant du minimal. Ce qui était pour notre syndicat largement insuffisant mais l'avions accepté puisque l'unité a un prix ! L'UNSA a validé et signé en janvier 2013 cette convention établie par nos deux OS, la CFE-CGC l'a de même validé par un vote lors de son CA de janvier, j'y étais présent comme représentant de l'UNSA, on devait juste retoucher deux phrases pour la forme.

Nouveau vote et nouvelle validation de ce texte de compromis, lors de son CA de février 2013, mais nous avons encore et toujours été confrontés au refus du président de la CFE-CGC de le ratifier, contre l'avis de ses propres instances!

La volonté d'unité a ses limites. Quelques jours après ce CA de février, le même Président m'appelle pour m'informer qu'il en a " marre de l'UNSA et qu'il met un terme à l'alliance entre la CFE-CGC et l'UNSA, qu'il arrête tout" (sic).La manœuvre était limpide, on oublie définitivement toute sorte de convention. Ma réponse fut courte et claire « OK, tu me communiques la décision de ton CA et, dans les 48 heures, le BN de l'UNSA fera de même » l'échange fut bref et sans ambigüité, mais il n'y eut jamais de suite…cet appel fut, d'octobre 2012 à octobre 2013, le seul appel reçu de ce président, qui avait clairement choisi de ne pas négocier et de soumettre l'UNSA, toujours avec des méthodes d'intimidations et de menaces.

Après 14 mois, force fut donc de constater qu'il n'y avait aucune volonté d'aboutir du côté de la CFE-CGC et surtout de son Président.

Nous sommes des syndicalistes donc des négociateurs, négociateurs qui souvent dénonçons la déloyauté des négociations avec nos « patrons ».

Nous ne pouvions pas tomber pas dans les mêmes travers.

Qu'est-ce qu'une négociation ? C'est une discussion en vue d'un accord et pour discuter il faut être deux et deux qui se respectent mutuellement.

On peut résumer une négociation en quatre temps :

- En premier le choix du thème soumis à la négociation, dans notre cas une convention de fonctionnement.

- En deuxième une méthode et un calendrier (ils ont été établis en commun, avec tous les contrôles nécessaires (avocats, trésoriers, trésoriers nationaux, commissaires aux comptes…)

- Troisièmement les discussions, elles ont duré plus de huit mois, pour arriver à formuler une proposition (après une première, commune, puis deux autres de l'UNSA, les 05 et 12 juillet)

- Et pour finir... la signature.

Pour la CFE-CGC ce fut « non », refus de signer, et pire, dénier complètement les discussions qui avaient pourtant duré près d'une année...

Quel bilan tirer de ces cinq années de « partenariat » CFE-CGC / UNSA dans le Groupe France Télécom/ Orange ?

Un bilan plus qu'inégal**.**

Pour la CFE-CGC qui a profité de la notoriété de l'UNSA et de la compétence de ses militants sans aucune réelle contrepartie : tout bénéfice ! Gains à tous les étages…

Pour l'UNSA

- Un seul point positif : notre syndicat, très jeune au niveau national, a pu exister dans le groupe France Télécom Orange. Il a profité durant trois ans d'une couverture médiatique qui nous convenait car les positions étaient concertées. Mais la communication dans les médias, depuis deux ans, s'est faite sans plus la moindre concertation entre nos deux syndicats et plusieurs fois diamétralement opposée aux positions de l'UNSA (licence 4G, les affaires Daily motion, Stéphane Richard…) nous mettant même souvent en difficulté par rapport à nos autres syndicats, voire du National.

Pour le reste :

- Zéro voix IRP pouvant être répercutées pour la représentation nationale de l'UNSA

- Zéro euro sur les centaines de milliers d'euros versés annuellement par notre entreprise à la liste « CFE-CGC / UNSA *Ensemble* »

- Aucune capacité laissée à l'UNSA pour nommer ses militants sur des mandats désignatifs. En revanche il nous fallait nommer des adhérents CFE-CGC qui avaient besoin d'un mandat de RSS UNSA, ces mêmes adhérents CFE-CGC qui pensaient de bonne foi être adhérents aux deux syndicats…

- Le refus réitéré à plusieurs reprises par la direction de la CFE-CGC de formaliser une instance paritaire entre nos deux organisations (six à huit personnes) pour pouvoir définir collégialement les grandes lignes et être en phase sur les positions qui intégraient ou dépassaient le cadre de FT-O. Dans les faits, nous étions juste présents, de manière tout à

fait symbolique, dans les instances de la CFE-CGC, sans absolument aucun pouvoir d'influencer et encore moins de peser sur les décisions.

De fait, nous n'avons été considérés par l'actuelle direction de la CFE-CGC du Groupe France-Télécom que comme des « supplétifs ».

Nous avons pourtant contribué à obtenir les voix et les moyens. Comme le président de la CFE-CGC l'a souvent dit, la « marque » UNSA, a une vraie valeur, il l'a utilisée, mais l'UNSA en réalité n'en a tiré aucun profit pour son développement. Il n'y a pas eu la moindre discussion sur la répartition des moyens acquis collectivement, si ce n'est quelques permanents, mais sous le strict contrôle de la CFE-CGC, plusieurs ont même été « menacés » de perdre leur mandat désignatif car « trop UNSA ».

On retiendra principalement trois points qui nous ont conduits à la rupture, le 17 juillet de cette année 2013.

- L'échec, après seize mois de négociations de la signature d'une convention de fonctionnement entre nos deux OS, convention pourtant initialement exigée par leur président et voulue ardemment par l'UNSA.

- L'expression publique de la « CFE-CGC UNSA FT-O *Ensemble* », dans les médias, sans aucune consultation de l'UNSA, nous a obligés, en tant qu'UNSA, à assumer des prises de positions que nous ne partagions pas, et dont nous étions informés, à postériori, le plus souvent par la presse (licence 4G, Daily motion, mise en examen de notre PDG Stéphane Richard…) La seule explication fournie pour justifier ces positions publiques unilatérales était que le temps médiatique, très court, exigeait des réponses instantanées ! Dans un groupe mondial des télécoms, à l'heure du mail et du portable, l'argument manque un peu de… sérieux. Ces oukases posent néanmoins des interrogations de fond. Remarquons que ces pratiques peu démocratiques semblent fréquentes au sein de la CFE-CGC FT-Orange. Nous en avons été témoins puisque nous avons partagé avec cette organisation syndicale de nombreuses instances (Conseil politique, Grand Conseil, C.A., séminaires…).

- Nous avons été fortement opposés, sans pouvoir l'empêcher, à la personnalisation, pour ne pas dire au culte de la personnalité, du président de la CFE-CGC. Notamment dans l'élaboration de la campagne en vue de l'élection pour le Conseil d'Administration du Groupe FT-O. Les listes étaient des listes parrainées, donc aux noms des candidats et non pas des listes syndicales, à la différence de toutes les autres listes, sous prétexte que seul le nom et l'image du président candidat, étaient vraiment porteurs, nettement plus que les noms des syndicats qui pouvaient le soutenir : lui « seul » pouvait gagner. La réponse des électeurs est depuis connue…

On peut aussi s'inquiéter du repositionnement catégoriel de la Confédération CFE-CGC. Alors que la majorité des militants cadres et non-cadres de la CFE-CGC à FT-O avaient, il y a six ans, fait le choix volontaire d'aller vers un syndicalisme généraliste. Elue en avril 2013, la nouvelle présidente confédérale s'est clairement repositionner pour maintenir son organisation résolument dans le catégoriel cadre. La CFE-CGC envisage de changer de nom pour, à priori, renforcer ce choix.

Qu'avons-nous fait depuis septembre ?

Le 17 juillet, le BN UNSA FT-O a voté à l'unanimité la rupture. Nous avons tous fait le choix de retrouver notre indépendance, avec courage, car tous nos militants ont pris le risque de perdre leurs mandats non-électifs !

Il a aussi été voté notre volonté de chercher une coopération avec toutes les organisations syndicales réformistes (CFDT, CFE-CGC, CFTC et FO). Comme nous avions toujours fait les premiers pas et tout dit durant seize mois à la CFE-CGC nous attendions un geste de sa part, mais leur choix, pendant tout l'été, fut d'essayer de " faire péter " (sic) le BN de l'UNSA FT-O plutôt que d'essayer de communiquer avec lui. La consigne était d'isoler le secrétaire général et de voir ceux qui étaient « récupérables » (re sic).

Mais l'indépendance choisie impose une volonté d'autonomie :

- Autonomie de nos propres analyses et construction d'une stratégie syndicale dans un groupe, France Télécom-Orange, qui va connaître dans les prochains mois et les prochaines années des périodes difficiles (déflation, concurrence exacerbée, poids de la réglementation communautaire, bascule démographique où 30 000 de nos collègues vont partir sans être remplacés…)

- Autonomie dans la construction rapide de moyens d'action : reconstitution quasi-immédiate d'un réseau de permanents, construction à marche forcée d'un site internet et donc par là, la possibilité d'une expression forte et publique, participation à l'ensemble des échéances « de concertation » initiées par l'entreprise depuis la rentrée, les seules qui nous sont ouvertes en tant que « syndicat représenté » et non « représentatif ».

- Autonomie dans le choix de nos relations avec l'ensemble des organisations syndicales présentes dans le groupe FT-O

Cet été nous avons donc contacté les trois autres organisations syndicales réformistes. Toutes trois ont fait un excellent accueil à notre démarche, toutes trois ont souhaité travailler avec nous et toutes trois nous ont proposé d'étudier un partenariat.

Le fait que l'UNSA national et la CFDT national entretiennent officiellement une relation et des contacts réguliers a pesé dans notre choix de privilégier cette dernière organisation. D'autant que nous avions noté une évolution des positions de la CFDT à FT-O allant depuis deux à trois ans dans le sens souhaité par l'UNSA.

Nous venons, avec l'élection au CA, de faire un premier test confirmant notre bonne entente avec la CFDT, la CFDT devenant pour la première fois la première organisation syndicale dans le groupe et conservant son siège cadre. **L'UNSA FT-O a contribué à cette réussite**. Lors de nos premières rencontres après le 17 juillet nous n'avions pas envisagé, ni la CFDT, ni nous, d'appeler à voter pour leurs candidats à cette élection, nous n'en étions pas encore là, nous commencions tout juste à élaborer nos intentions respectives et à faire connaissance. C'est la qualité et la franchise de nos premiers échanges qui nous ont rapidement encouragés à prendre une première position commune pour l'appel au vote des élus des salariés au Conseil d'Administration de notre groupe. Grâce à cette décision, nous avons gagné beaucoup de temps pour nous connaître et nous avons pu apprécier les relations à la fois loyales et franches que cette campagne menée ensemble a aidé à construire et à renforcer.

Nous avons aussi hélas constaté, lors de cette campagne, que la rupture CFE-CGC/UNSA n'était pas encore connue de la majorité des salariés, ni même de nombreux adhérents de la CFE-CGC. Il faut dire que la «manipulation» de communication de la CFE-CGC y a forcément contribué, notamment avec le détournement très contestable du double logo que nous avions créé «CFE-CGC/UNSA Ensemble », devenu depuis la rupture« CFE-CGC/groupe Orange Ensemble », conservant le même « visuel », à croire que reprendre sa véritable identité CFE-CGC n'était pas suffisant.

Malgré les nombreux efforts à venir pour faire connaitre notre syndicat, nous tirons un premier bilan très positif sur ces trois courts mois de notre activité. C'est un bilan fort

encourageant. Dans ce très court laps de temps, nous avons multiplié les initiatives avec des équipes soudées et qui s'élargissent. Nous nous faisons connaître : pour cela, 30 000 tracts ont été tirés et sont en cour de distribution ; nous avons créé un site internet, site qui permet pour la première fois à l'UNSA d'être sur l'intranet de l'entreprise et d'avoir ses propres analyses et propositions. J'en profite pour adresser un grand merci à Laurent Capella, notre webmaster depuis deux mois.

Nous participons en tant que syndicat représenté et espérons-le à terme représentatif, à toutes les instances de concertations auxquelles l'entreprise nous invite depuis septembre, nous bénéficions du même traitement que la CFTC qui elle aussi est seulement représentée à FT-O.

Nous commençons à faire de nouvelles adhésions et tous nos militants ont réellement retrouvé une motivation dans ce nouveau combat.

Si aujourd'hui je peux vous présenter ce rapport d'activité et une ambition pour l'UNSA FT-O, c'est simplement grâce à vous tous. Je ne pourrais conclure sans vous remercier tous sincèrement et chaleureusement et bien sûr en premier les membres du BN qui ont fait le 17 juillet le choix du courage, le choix de rester des syndicalistes libres, le choix de réintégrer plutôt que de se soumettre, le choix de tenter d'écrire une nouvelle page pour l'UNSA, **le choix d'être des militants UNSA.**

Merci aussi à l'UNSA NATIONAL pour sa confiance et son soutien.

Merci de votre attention

Pierre Vars

Secrétaire Général